



HAL
open science

Le noctambulisme médiatisé. Changer de regard sur les nuits urbaines

Florian Guérin

► **To cite this version:**

Florian Guérin. Le noctambulisme médiatisé. Changer de regard sur les nuits urbaines. Journées d'études "La vie de nuit / Les villes de nuit", Université de Montréal, Apr 2013, Montréal, Canada. hal-01393596

HAL Id: hal-01393596

<https://hal.science/hal-01393596>

Submitted on 7 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le noctambulisme médiatisé.

Changer de regard sur les nuits urbaines.



Remerciements :

Je tiens à remercier le Près Paris-Est pour le financement de ma thèse. Egalement, je suis redevable de mon directeur de thèse J. Monnet (Professeur en urbanisme et aménagement, chercheur au Lab'urba) et de mon co-directeur F. Cruces (Professeur en anthropologie sociale et culturelle à l'UNED, Madrid). Enfin et surtout, je remercie Julien Walterscheid-Finlay et l'Université de Montréal pour l'organisation et l'accueil.

Sommaire :

Introduction :	- 4 -
1) La nuit, un héritage vu en négatif :	- 4 -
a) L'histoire symbolique de la nuit.....	- 4 -
b) Contrôler les nuits parisiennes	- 6 -
c) Démocratisation de l'accès aux nuits parisiennes.....	- 8 -
2) La presse, une médiation tronquée :	- 9 -
a) Des représentations différentielles des pratiques nocturnes	- 9 -
b) L'influence de la presse sur l'opinion publique	- 11 -
3) Les politiques publiques, une médiation symbolique :	- 12 -
a) La nuit, un espace-temps politique	- 12 -
b) Les politiques publiques de la nuit à Paris	- 14 -
c) Les dispositifs mis en place à Paris	- 14 -
4) Le noctambulisme face à ces médiations externes : représentations, réactions, créations :	- 17 -
a) Le sentiment d'insécurité/de sécurité nocturne en Ville.....	- 17 -
b) Le noctambulisme : du chaos à la norme	- 19 -
c) Focus sur les interactions sociales entre noctambules	- 19 -
d) Les formes d'appropriation socio-spatiales.....	- 22 -
Conclusion :	- 24 -
a) Les formes de reconnaissance juridico-politique	- 24 -
b) Les formes de reconnaissance éthique	- 25 -
Indications bibliographiques :	- 25 -

L'auteur de la communication, Florian Guérin, est doctorant en première année de thèse. Il est inscrit en Urbanisme et Aménagement au sein du Lab'Urba - Près Paris-est, sous la direction de J. Monnet (UMLV) et de F. Cruces (UNED). Son doctorat porte sur le noctambulisme à Paris, Londres et Madrid ; soit les représentations autour des pratiques sociales nocturnes de l'espace public en ville métropolitaine et les processus d'identification au noctambulisme. Le noctambulisme est, dans sa définition présente, considéré comme une disposition à être, faire et dire, dans l'espace public et sous un style festif, la nuit et de manière routinière. Il permettrait de repenser le rapport entre ville diurne et ville nocturne, entre usages et pratiques formels et informels de la ville.

Introduction :

Le sujet de la communication est relatif à la médiatisation des nuits urbaines (en un sens large). Il s'agit de comprendre comment cette médiatisation amène à un changement de regard sur les noctambules, et réciproquement.

R. Barjavel¹ écrit : « *La nuit n'est nuit que pour nous. Ce sont nos yeux qui sont obscurs* ». En accord avec ce point de vue, nous allons tenter de dévoiler l'enjeu du noctambulisme pour penser la relation entre jour et nuit, légitime et informel, dans la ville de Paris. Pour cela, la communication suivra quatre axes. Tout d'abord, nous mettrons en avant l'Histoire sémantique et mythologique du terme « nuit » et ses implications en termes moraux, sociaux et culturels. Puis, nous porterons la focale sur la presse écrite et sa manière d'envisager les noctambules. Ensuite, nous analyserons la manière dont les politiques publiques reprennent ces revendications sociales pour appliquer sa définition de la nuit. Enfin, nous terminerons cette compréhension dialectique du noctambulisme par un retour aux représentations, réactions et créations internes aux noctambules, en réponse à ces médiations externes.

1) La nuit, un héritage vu en négatif :

a) L'histoire symbolique de la nuit

Le terme « nuit » est polysémique. Cette diversité sémantique joue sur la signification des termes « noctambules » et « noctambulisme », sur les représentations autour de ces pratiques et pratiquants. En effet, les termes « noctambules » et « noctambulisme » sont liés au champ médical du somnambulisme, au champ poétique de la promenade nocturne, au champ culturel du divertissement, au champ social de la veillée tardive et au champ économique de l'emploi nocturne. Néanmoins, les frontières entre ces champs ne sont pas étanches ; ils s'entrelacent.

La référence sémantique originelle est le terme « nuit ». Or, son Histoire symbolique et mythologie nous la révèle comme négative, entendu en tant qu'envers du « jour » et de la « lumière ». Ainsi, au niveau de la mythologie grecque, « Nyx » (déesse des ténèbres), fille de « Chaos », épousa son frère « Erèbe » et mit au monde « Ether » (l'air) et « Héméra » (la lumière) ; elle enfanta également seule : « Thanatos » (la mort), « Hypnos » (le sommeil) et tous les éléments de mauvaises mœurs.

¹ BARJAVEL, R., *Colomb de la lune*, 1962



Figure 1 : « Nyx », Henri Fautin-Latour, Musée d'Orsay, Paris



Figure 2 : « Nótt sur son cheval », P. N. Arbo, XIXe siècle

Dans la religion catholique, « Nux » correspond au temps de la mort, aux faits de péché et de honte. Ainsi, dans l'évangile de saint Jean, nous pouvons lire :

« - Jésus : *« Si quelqu'un marche de jour, il ne bronche point ; car il voit la lumière de ce monde. Mais si quelqu'un marche de nuit, il bronche ; car il n'y a point de lumière avec lui. » (11:10).*

La construction du discours démonologique, soit l'assimilation de la nuit à l'impur et au Diable, s'est effectuée à la fin du Moyen Age. Ceci est particulièrement explicite au niveau de la religion islamique, où le musulman se doit de protéger sa famille contre les individus malveillants. Ainsi, d'après le Prophète Djabir ibn Abdallah :

« *Au soir, à la tombée de la nuit, retenez vos enfants, car Satan se déploie en ce moment. Quand la nuit s'est installée, libérez-les et fermez les portes et mentionnez le nom d'Allah. Satan n'ouvre pas une porte fermée.* »

Nous pouvons retrouver cette vision chez les Mayas pour qui le même glyphe était utilisé pour désigner la nuit, l'intérieur de la terre et la mort. Et les exemples peuvent se multiplier jusqu'à aujourd'hui. Les philosophes des Lumières s'opposaient à l'obscurantisme de la scolastique. Plus récemment encore, dans le folklore, mourir la nuit en Lorraine (une région française) conduisait droit à l'enfer ; dans les contes et fables, les animaux maléfiques et monstres vivent la nuit ; etc. Enfin, la nuit est associée à l'insécurité et au risque, tels que nous le rappellent les catastrophes de *Three Miles Island* en 1979 et de Beaune en 1982.

Malgré cette symbolique étant le pendant négatif du Bien, de la lumière, du jour, du positivisme, etc ; la « nuit » est centrale pour expliquer l'organisation des peuples, pour comprendre les civilisations et leur rapport au temps. En effet, et pour illustration, dans la plupart des peuples dits « primitifs », le temps était compté par nuits et non par jours : les Gallo-romains désignaient la semaine par « wythnos » (soit, huit nuits).

b) Contrôler les nuits parisiennes

Face à cette symbolique, la nuit urbaine fait l'objet d'une volonté de maîtrise. Aux XVII-XVIII^{es} siècles, des juristes ont élaboré un droit spécifique qui stigmatise une « temporalité criminogène ». Cela mène le pouvoir à édicter tout un corpus réglementaire visant à assurer l'ordre public. L'éclairage urbain, dans cette optique, est né à partir des années 1660 : les lanternes deviennent l'un des symboles du pouvoir monarchique. La fête nocturne est, à cette époque, un loisir élitiste, réservé à la noblesse et à la grande bourgeoisie : soirées dévolues à des délassements (jeux de société, billard), à des spectacles nocturnes (bals masqués, concerts), ... En effet, effectuer des activités sociales de nuit (quand elles étaient effectuées de jour - comme les enterrements ou mariages -) permettait de satisfaire au critère de la distinction². Ainsi, progressivement, les centres urbains se dotent d'équipements : salles de concerts et de jeux, opéras, cabarets, etc. La garde royale est créée en 1667 par Louis XIV pour mieux observer cette activité nocturne. Puis, au XVIII^e siècle, la promenade vespérale est inventée par l'aristocratie (aux Champs-Élysées, par exemple). Ces nouvelles pratiques ont suscité l'intérêt d'entrepreneurs avisés, d'où la création de « Vauxhalls » en Angleterre (établissements de plaisirs organisés autour d'un dancing). La jeunesse s'emparera alors de la nuit et en fera un temps d'apprentissage autre, fondé sur la transgression consciente des normes et l'incivilité. Les autorités urbaines s'inquiètent de ces débordements nouveaux, où s'exprime un rejet collectif de l'encadrement social et moral de l'Église.

² CANTABOUS, A., *Histoire de la nuit (XVII-XVIII^e siècles)*, Paris : Fayard, 2009



Figure 3 : « Allumeur de réverbères à Paris »,
Brassaï, 1930

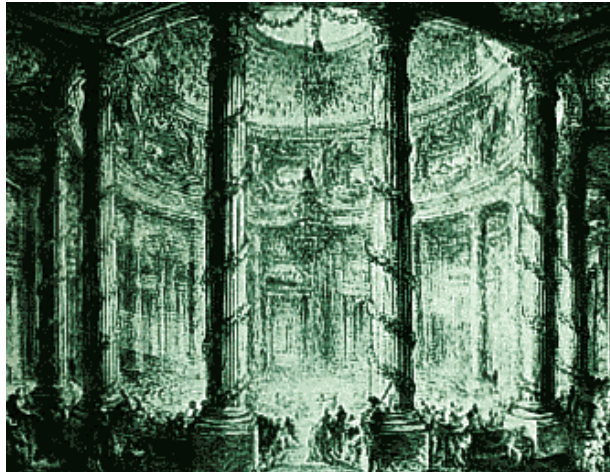


Figure 4 : « Le Colisée » (Vauxhall à Paris), La Rotonde, 1775



Figure 5 : « Théâtre de l'Opéra, Grand bal masqué »,
Jules Chéret, fin XVIIIe siècle

c) Démocratisation de l'accès aux nuits parisiennes

Au XIXe siècle, cet espace-temps s'est progressivement massifié et démocratisé. Ainsi, à Paris, le préfet de Rambuteau fait remplacer l'éclairage au gaz par l'éclairage à l'huile, soit un passage d'une centaine à plus de 8 000 becs à gaz. Progressivement, Paris devient la « Ville lumière ». Avec le développement de l'électricité domestique, au milieu du XXème siècle, les enseignes lumineuses deviennent des éléments centraux de la vie urbaine nocturne. Mais, la nuit comme temps du sommeil, donc, du silence, prédomine : pour illustration, Gérard de Narval a été arrêté en 1832 pour motif d'éclats de voix dans la rue. Au niveau des établissements, le café-concert est né vers 1840 aux Champs-Élysées sous une toile de tente. Sous le Second Empire, les bals deviennent populaires. Puis, les guinguettes disparaissent au profit des dancings et « boîtes de nuit ». Et les quartiers parisiens changent en fonction des engouements pour un café, une rue, etc : Montmartre avec Picasso, Matisse, Braque, puis, Montparnasse, Bastille et Oberkampf aujourd'hui. Cette démocratisation et massification des nuits urbaines, au pluriel, s'est développée parallèlement à l'urbanisation métropolitaine. La notion de ville 24h/24 est apparue il y a une vingtaine d'années, avec ses corollaires : extension des horaires de transports en commun, guichets et commerces nocturnes, etc. L'arrivée de festivals et événements nocturnes – tel que les Nuits blanches - est le dernier mouvement pour redécouvrir les centres-villes qui déclinent. Les illuminations permettent alors de créer un arrière plan pour ranger les activités formelles et informelles. Il y a, donc, une réappropriation de la ville de nuit par une nouvelle et plus large audience.



Figure 6 : « Nuits Blanches », Hôtel de Ville à Paris, 2010



Figures 7 & 8 : Nuits Blanches à Paris,
L'autre face, 2009, Crocus

Par conséquent, la « nuit » est à envisager en continuité avec le jour. Elle est aujourd'hui perçue (par ceux qui la pratiquent et tentent de la connaître) comme un espace-temps à investir, vecteur d'émulations cognitives et artistiques, un temps à codifier et à normaliser. Mais, ces évolutions d'abord en termes de mœurs, puis, de droit politique, social et culturel, se font progressivement et dans le conflit.

2) La presse, une médiation tronquée :

a) Des représentations différentielles des pratiques nocturnes

Cette Histoire symbolique a modifié les représentations portant sur la nuit. En effet, elle est envisagée dans ses ambiguïtés : entre temps du sommeil et temps du divertissement, entre ténèbres et lumière. Nous interrogeons, ici, l'image que la presse écrite se fait du monde du noctambulisme en termes d'idéologie (ou de vision du monde). Pour le cas français, l'étude repose sur une analyse de 130 articles publiés entre 1999 et 2012, autour des termes « noctambule » et « noctambulisme » (respectivement, 64 et 66 articles).

		Etablissement de loisir nocturne		Total
		"Noctambulisme"	"Noctambule"	
Connotation	Plutôt positive	29	18	47
	Plutôt négative	10	9	19


		Espace public		Total
		"Noctambulisme"	"Noctambule"	
Connotation	Plutôt positive	5	5	10
	Plutôt négative	3	15	18

Tableaux 1 & 2 : « La connotation des articles étudiés en fonction de la définition donnée au noctambule et au noctambulisme », 2012, source : auteur

N

ous pouvons nous rendre compte que les représentations sont différentielles et dépendent de la définition sémantique accordée à ces termes. L'investissement informel de l'espace public (« rave », se poser dans la rue, etc) sera perçu négativement, alors qu'un investissement similaire et soutenu institutionnellement, d'un espace aménagé pour (tel que pour les Nuits Blanches), sera légitimé. Ajoutons que les noctambules avérés, connus ou non, sont plutôt perçus de manière négative, d'autant plus s'il y a prise de psychotropes. En effet, les espaces publics ne sont pas soumis à la réglementation des Etablissements Recevant du Public, soit des problématiques en termes de sécurité et de nuisances.

 **Brassaï, photographe des nuits de Paris.**
Les Echos, 5 mai 2000, 857 mots, (Français)
... Ce que j'avais en tête, c'était de saisir toutes ces belles images que j'ai vues pendant mes années de **noctambulisme** en sillonnant le Paris nocturne de Montparnasse à Montmartre. Je passais des nuits au bord du canal [Saint-Martin], attendant le...

 **Une sécurité accrue - pour que la fête soit belle**
24 Heures, 15 juin 2012, 699 mots, (Français)
...la circulation sur les quais, où se réunissent la majorité des festivaliers, et qui ne doivent pas être un lieu de **noctambulisme**, annonce le bras droit de Claude Nobs. Il faut résorber les bouchons, interdire les goulets d'étranglement et éviter...

 **Lolita Pille, mauvaise garçonne.**
Le Figaro, 27 juin 2002, 776 mots, (Français)
...prend aux putes. Pas celles des Maréchaux, celles du Flandrin. Sous couvert de dénoncer leurs propres vices mondanités, **noctambulisme**, drogue, obsession sexuelle, Pille et Beigbeder les vantent, je veux dire les vendent. C'est une adroite façon de se...

La ligne éditoriale et le type de presse peuvent, sans doute, être explicatifs d'une partie de ces connotations ; elles reflètent une volonté politique. En effet, la presse se démarquant au niveau de la connotation plutôt positive est à portée régionale (Midi-Libre, L'express et Sud-Ouest) et avec une ligne éditoriale socialiste pour Midi-Libre, neutre et déontologique pour L'express et Sud-Ouest. Alors que la presse, se démarquant au niveau de la connotation plutôt négative, est une presse quotidienne gratuite du type « 24H » ou « Métro ». Enfin, la presse à la connotation partagée est à portée nationale. Le Monde se veut être « de gauche » (et si les résultats sont articulés avec son prédécesseur : « Le Temps », alors la connotation est plutôt positive) et Le Figaro se veut être « de droite » (il date du règne de Charles X). Au niveau de l'année de publication, nous avons peu d'informations, hormis pour la presse anglophone où une

étude (2007) remet en cause l'assimilation des « lève-tard » à la fainéantise et leur attribue diverses compétences (intelligence, créativité, etc).

b) L'influence de la presse sur l'opinion publique

A travers ces articles, sont mis en avant des conflits entre élus et usagers (du fait des politiques répressives), entre habitants et usagers (du fait de plaintes des riverains) et autour des nuisances (bruit, odeurs, déchets), des comportements (violence, insultes, cris) et de la représentation que les noctambules donnent (un contre modèle du « jeune idéal »). Il s'agit, donc, d'un procès de stigmatisation où les absents ont des préjugés sur la nuit, devenus des idéologies.

Or, la presse écrite est un média qui peut influencer les représentations collectives. En effet, R. Boudon³ nous montre que les théories scientifiques sont rarement transparentes et que les acteurs ne peuvent pas juger seuls de la vérité de telle ou telle théorie qui devient une « boîte noire ». Ils confient alors à d'autres acteurs le soin d'ouvrir ces « boîtes noires ». Donc, leur réception dépend des circuits d'influence de la diffusion idéologique, tel que nous le montre le schéma suivant :

Sciences de la nature : PROD -> CS -> MED -> GS

Sciences sociales : PROD -> GS1 -> MED -> GS2 (CS est court-circuité)*

*où PROD (= producteurs de la théorie), CS (= communauté scientifique), GS (= groupe de pression spécifique) et MED (= médias).

On le voit, dans les sciences sociales, les médias ont tendance à s'emparer d'hypothèses fragiles et non encore validées par la communauté scientifique. La croyance en une théorie ne vient, donc, pas spécifiquement d'un facteur « raisonnable », mais, « signifiant » : on y croît car elle fait sens pour nous dans tel ou tel contexte.

De plus, le modèle explicatif des médias se fait en fonction d'une opposition entre « minorité » et « majorité », où les noctambules (et le noctambulisme) constituent une minorité et les dormeurs, employés et clients constituent une majorité⁴. Cependant, les systèmes de valeur des dominants évoluent, ainsi que leurs relations avec les systèmes de valeur des dominés et radicaux ; les idéologies ne se pérennisent que par leur évolution due à des conflits sociaux ; chaque agent a un rôle et des intérêts spécifiques.

Secondement, cette étude n'informe pas sur la manière dont les représentations de la presse sont reçues par ses lecteurs : le schéma de la communication ne se réduit pas au schéma « émetteur-message-récepteur ». G. Philo⁵ nous informe que les expériences de classe, le bagage culturel et le rapport aux médias influencent la manière d'interpréter la presse. Ainsi, l'interprétation des données s'effectue en fonction des croyances précédemment acquises. Les médias opèrent une forme de sélectivité et de condensation sans tenir compte de critères scientifiques opérants.

³ BOUDON, R., *L'Idéologie, ou l'Origine des idées reçues*, Paris : Fayard, 1986

⁴ HALL, S., *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, éd. Amsterdam, 2008 (1ère éd. 2007), ch. 8

⁵ PHILO, G., *Seeing & Believing. The influence of television*, Routledge, 1990

3) Les politiques publiques, une médiation symbolique :

a) La nuit, un espace-temps politique

La presse médiatise le noctambulisme sous un angle tronqué, or, elle influence les représentations du noctambulisme car les citoyens non-noctambules s'y réfèrent. La mise en place des politiques publiques de la nuit permet d'éclairer ces conflits de légitimation.

En effet, l'utilisation politique de la nuit urbaine est devenue évidente : des tags accusateurs sont réalisés la nuit, des réunions syndicales, politiques et associatives s'y tiennent. Elle est un espace-temps investi pour revendiquer un droit à la rue, à la citoyenneté. Des mouvements collectifs civils se sont alors organisés pour soulever les problèmes sociaux liés à cet espace-temps (insécurité, problèmes de voisinage, nuisances, etc). La première réponse politique apportée, répressive, ne fut pas adaptée. Pour illustration, à Rennes⁶, face aux problèmes sociaux soulevés par la « rue de la soif »⁷, un arsenal juridique fut déployé : interdiction de la détention d'alcool sur un périmètre public donné, obligation pour les cafés d'ouvrir après 6h30 pour éviter les « after », politique d'expropriation des bars, etc. Or, un certain nombre d'effets pervers se sont rendus visibles, comme une hausse des déchets ou un investissement massif des rues. B. Malgorn – alors préfète - a fait appel aux forces de l'ordre pour faire appliquer sa définition de la nuit. Ceci a conduit à l'utilisation de bombes lacrymogènes par les CRS contre les cannettes de bières des noctambules. Le summum fut l'utilisation d'un canon à eau en décembre 2004 pour chasser les jeunes. La population est alors descendue dans les rues pour défendre ses jeunes : 200 personnes en janvier 2005. Il s'agit, typiquement, d'un principe de précaution, ayant eu lieu aussi à Paris. Des décisions politiques sont prises à la suite de souffrances citoyennes dues, en partie, aux nuisances sonores suite à l'interdiction de fumer dans les établissements publics (décret n°2006-1386 du 15/11/2006, relatif à la loi Evin).



⁶ Agglomération urbaine de l'Ouest de la France, chef-lieu de la Région Bretagne

⁷ Il s'agit de la rue Saint-Michel (débouchant sur la place Sainte-Anne) bordée de débits de boissons et très animée les jeudi, vendredi et samedi soirs. Anciennement, elle correspondait à la rue Saint-Malo



Figures 9, 10 & 11 : « Manifestations contre la répression », Rennes, 2005, Ouest-France

b) Les politiques publiques de la nuit à Paris

Dans ce contexte conflictuel, à Paris, une pétition a été lancée par E. Labbé en 2009 : « Paris : quand la nuit meurt en silence » et signée par 15 983 gérants d'établissements et riverains. L'objectif principal était de remédier aux fermetures administratives à répétition (197 entre janvier et octobre 2009⁸) pour « tapages avec musique amplifiée » et « atteintes à la tranquillité publique constituées par des éclats de voix et des rires ». Cela a permis une prise de conscience collective du rôle économique de la nuit urbaine. Cependant, cette pétition a soulevé des problématiques individuelles : les conflits entre des résidents soucieux de tranquillité et les clients des établissements de loisir nocturnes, entre la nuit comme temps du repos et la fête comme pratique pleinement culturelle. Donc, des riverains et professionnels de la nuit – mobilisés en collectifs – ont lancé un appel aux pouvoirs publics. Ces derniers ont « repris les rênes » en mettant en place des Etats généraux en 2010, à Paris, qui se voulaient démocratiques, mobilisateurs et ouverts, soit un principe d'attention. Ces derniers ont été organisés par la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et la Préfecture de Police. Ils ont réuni plus de 1 000 participants : citoyens, associations de riverains, élus, chercheurs, professionnels, etc, mais, aucun noctambules.



Crédit : "Quand la nuit se meurt en silence"

c) Les dispositifs mis en place à Paris

Le problème social a été redéfini autour des nuisances nocturnes, du cadre légal de la nuit, des intérêts de la nuit (économiques, sociaux et culturels) et des inégalités nocturnes. A la clôture des Etats généraux, la Ville de Paris s'est engagée à prendre ses responsabilités. Concrètement, ont été mis en place : une nouvelle réglementation des terrasses ; le dispositif de médiation « Pierrots de la Nuit » ; des centres d'animation pour les 16-25 ans ; la communication « Baisser d'un ton » (XIe arrondissement) ; des

⁸ Préfecture de police, 2009

« chill-out » urbains pour informer sur les risques liés aux prises de psychotropes ; la semaine des « Nuits capitales » dédiée à la musique live et au clubbing ; des balades piétonnes nocturnes pour souligner la carence de lieux nocturnes de grande envergure ; un site électronique d'informations officiel sur les événements nocturnes ; des commissions dans six arrondissements ayant une fonction de médiation et de veille sociale, technique et résidentielle ; des expositions en nocturne ; un renforcement de douze lignes de bus Noctiliens ; un forfait de stationnement nocturne réduit de moitié ; le lieu de diffusion « Petit Bain » et le dispositif « Fêtez Clairs » étendu aux bars. A un niveau plus global, Sandrine Mazetier (PS) a effectué une proposition de loi visant à la réussite de l'urbanité de jour comme de nuit, avec un intérêt pour la médiation et les « bonnes pratiques » (rejeté par l'UMP). Egalement, le projet de texte « Je suis un fêtard citoyen » est en cours et une nouvelle Charte des noctambules citoyens va être rédigée.



Figure 12 : Les Pierrots de la nuit, Paris, 2012



Figure 13 : « Chill-out » urbains, Paris, 2012

Cependant, ces dispositifs ne font pas l'unanimité. Pour illustration, au niveau du dispositif des « Pierrots de la nuit », un Pierrot estime que « *Ca marche plutôt bien, les gens sont surpris et curieux* ». Néanmoins, ce dispositif est modeste et promulgue la norme du silence contradictoire avec la fête. E. Labbé juge cette mesure « infantilisante » ; il s'est retiré du suivi des Etats généraux. De plus, M. Martinet (chargé du dossier à la mairie du XI^e arrondissement) doute de son efficacité pour les riverains. De même, les commissions de médiation ont été très peu saisies. En fait, la problématique sous-jacente est celle des fermetures administratives liées aux nuisances sonores (entre autres). Le gérant du Rex - B. Blanckaet - juge ces procédures non contradictoires, résultant du « fait du prince ». Face aux nuisances sonores, la municipalité et la Région prévoient de subventionner une partie de l'insonorisation des lieux de diffusion musicale. Cependant, la municipalité note que la distribution des aides n'est pas objective du fait de la complexité parisienne et les professionnels avancent que ce sont les riverains qui financeront cette mesure via l'impôt. Ils proposent une différenciation par établissement, en fonction de ceux qui ont des prix prohibitifs et les autres. Ces fermetures administratives ajoutées à la difficulté d'obtenir une licence IV (pour la vente d'alcool fort) et des crédits, fait qu'une poignée d'individus s'est accaparée la nuit parisienne, tel que l'agence « Savoir faire » ou l'équipe de la « Clique » qui possèdent une dizaine de lieux parisiens, soit une forme de standardisation de la programmation nocturne.

Par conséquent, deux ans après les Etats généraux, il semble que la nuit parisienne ne revive que lentement. Au niveau local, la démocratie participative commence à émerger, elle peut permettre le désamorçage de quelques conflits. Néanmoins, les mises en œuvre manquent de vision d'ensemble et de cohérence. Face aux déceptions citoyennes, on peut se demander si les Etats généraux ne favorisent pas le groupe social des « entrepreneurs de morale »⁹ (associations de riverains en particulier). Au final, il semble que deux aspects soient superposés : la santé publique et la tranquillité publique. Ce sont à la fois la prévention et la sécurité qui sont travaillés, dans un objectif de bien-être (les « bonnes manières » de faire la fête) et de cohabitation. Or, cela revient à confondre des normes morales et légales. Par rapport à notre étude, nous avons pu relever que la volonté de faire « vivre » la nuit est mise en avant, or, contradictoire aux demandes des habitants et le bruit ne semble être qu'un prétexte à des revendications plus profondes. Une des causalités en pourrait être la méconnaissance pratique des nuits urbaines actuelles (hormis par le vecteur des médias).

Donc, l'efficacité des politiques publiques de la nuit est communicationnelle. Elles procèdent d'une médiatisation symbolique du noctambulisme et ne le considère que sous l'angle économique. Ainsi, les autres noctambules (non-clients) sont vus comme oisifs, allant à l'inverse de la logique des producteurs (qui dorment). C'est une pratique de loisir qui entrerait en contradiction avec la logique clientéliste des établissements de loisir nocturne.

⁹ BECKER, H., *Outsiders*, Paris : éd. Métailier, 1964

4) Le noctambulisme face à ces médiations externes : représentations, réactions, créations :

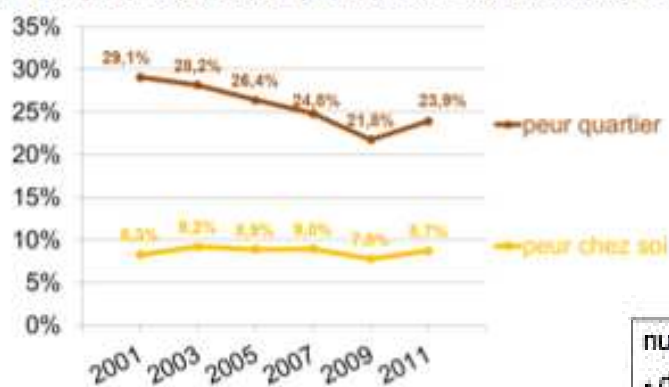
a) Le sentiment d'insécurité/de sécurité nocturne en Ville

Les médiations externes favorisent un sentiment d'insécurité en focalisant sur le « binge drinking » ou « botellon » (le fait de boire rapidement une grande quantité d'alcool). Elles ont un impact sur la manière de percevoir, vivre et narrer ses nuits de l'intérieur. Ainsi, les non-noctambules, ceux qui ne connaissent pas ces nuits car ils dorment et/ou ont peur de sortir, associent le noctambulisme à du vagabondage, à l'ennui : les noctambules ne seraient nulle part, improductifs, oisifs. Ils l'associent également à la violence, aux actes de délinquance et de transgression.

D'après « l'enquête victimation et sentiment d'insécurité » (IAU, 2011), 23,9% des habitants de la Région Ile-de-France déclarent avoir peur de sortir seuls le soir dans leur quartier ; ce sont surtout des femmes, de moins de 25 ans ou de plus de 65 ans, peu habituées à sortir et issues de milieux modestes. Au niveau des fondements objectifs de la peur de la nuit, nous pouvons citer l'obscurité (l'homme n'est pas nyctalope) et l'isolement social. Cependant, peu de faits permettent d'argumenter en faveur d'une insécurité plus élevée la nuit qu'en journée. En effet, comme nous l'apprend L. Gwiazdzinski¹⁰, les incivilités ont plutôt lieu sur les marges de la nuit : les cambriolages à domicile ont lieu de jour, peu d'accidents de la circulation ont lieu la nuit, les dégradations ont plutôt lieu avant 01h, le vandalisme sur les réseaux de transport montre une insécurité plutôt vers 12h, 17h et 20h, etc.

« Dans votre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur d'être seul(e) le soir dehors ? (j'ai trop peur pour sortir seul(e) le soir, j'ai souvent peur, j'ai quelques fois peur, j'ai rarement peur, je n'ai jamais peur) »

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans leur environnement proche



Point de vue des enquêtés sur leur quartier

	2001	2011
nuisances dans le quartier	63,8%	58,4%
- dont voisinage bruyant	28,1%	28,3%
- dont quartier pas propre	28,5%	28,6%
- dont problèmes de drogue	25,1%	23,5%
- dont vandalisme	32,0%	25,5%
- dont bandes de jeunes gênantes	28,5%	24,9%
police pas assez présente, voire inexistante	47,7%	40,6%

Sources : IAU IdF - enquêtes - victimation & sentiment d'insécurité en Ile-de-France - de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

¹⁰ GWIAZDZINSKI, L., *La nuit, dernière frontière de la ville*, Paris : Aube, 2005

A contrario, les noctambules, ceux qui connaissent les nuits urbaines, ses codes et les fréquentent, ont un sentiment de sécurité (parfois davantage qu'en journée). Ce sentiment de sécurité leur permet de se sentir libres, mais, en respectant la liberté d'autrui, pas au sens d'un comportement spontané et instinctif. Ainsi, la transgression des règles diurnes est célébrée, mais, la déviance et les comportements a-moraux sont traqués par les grands noctambules. Parallèlement, ces jeunes sont compétents, ils ont une véritable connaissance des conditions de l'autorité institutionnelle et de ses points faibles, d'où un rapport aux autorités publiques s'effectuant dans un jeu de visibilité/invisibilité. Face aux forces de l'ordre et caméras de vidéosurveillance, les noctambules se cachent pour pratiquer des activités illégales. Mais, parfois, ces activités illégales sont légitimées par les autorités publiques. Pour illustration, à Montmartre, la police est présente et laisse les noctambules boire de l'alcool sur l'espace public alors que c'est illégal. Enfin, les agents de la municipalité représentent le retour à la vie diurne et à l'ordre urbain, en nettoyant les rues de ses bouteilles en verre cassées, gobelets, etc.



Figure 14 : « Les noctambules assis sur les escaliers de l'esplanade », Montmartre, le 02/03/2012, source : auteur

Samir : « J'essaie d'éviter les flics. Dans les allées sombres, dans les labyrinthes, on guette. [...] Parce que Montmartre, c'est très démocratisé, entre guillemets, comme lieu. »

Sandrine : « Mais moi, j'observe bien donc je sais où sont les caméras en général, je sais où sont les caméras. Les gens ne les regardent pas forcément alors que, moi, je sais où elles sont, je les « évite » »

b) Le noctambulisme : du chaos à la norme

La liberté nocturne est celle de ne pas entrer dans le carcan de la vie diurne, de l'individualisme menant au devoir d'être quelqu'un et de former un projet. Ainsi, la sortie nocturne serait le retour à un soi auquel on colle vraiment, un soi authentique (A. Cauquelin). Ce sentiment de liberté est accentué par le jeu de la prise de psychotropes. C'est une activité libre, séparée, incertaine, improductive et fictive. En utilisant les termes de R. Caillois, nous pouvons dire que les noctambules modérés privilégient le couple *agôn* et *alea* (compétition du binge drinking et incertitude de la réaction physiologique), alors que les grands noctambules privilégient le second couple *ilinx* et *mimicry* (déstabilisation des sens et accès à un rôle autre). Ainsi, Béatrice – grande noctambule – nous dit : « *Mais, je pense que sortir de manière, entre guillemets « classe » (...) C'est boire tranquillement, boire en faisant des choses et après, même si tu finis déchiré, [...], c'est s'amuser avec cet esprit là. Moi, je n'aime pas trop, tu sais, les gens qui boivent très vite [...] pour être hyper déchirés. [...] Enfin, par exemple, les grosses soirées médecine où ils se déchirent la gueule, je ne sais pas [...] Il ne faut pas que ce soit un défouloir, pour lâcher ce qu'il y a en toi.* »

De la sorte, le noctambulisme ne peut se limiter à des actes transgressifs, révolutionnaires, chaotiques. La fête est normée et les noctambules régulent leurs manières d'être collectivement, ils définissent le permis et le non-autorisé. Ainsi, il y a certains styles d'habiter ces espaces vécus. Ajoutons que ces normes sont évolutives, elles dépendent des « entrepreneurs de morale ». Pour illustration, les *punks*, il y a de cela une dizaine d'années, avaient pour fonction de faire respecter l'ordre public nocturne. Ainsi, quand une bouteille en verre tombait par terre, un groupe de *punks* allait voir les jeunes responsables de ces actes et les sommaient de la ramasser afin d'éviter que leurs chiens ne marchent dessus. De même, des comportements de vandalisme nocturne ne sont pas cautionnés par les noctambules avérés (tel que casser une vitre d'un abribus), qu'ils attribuent à une prise de psychotropes trop élevée. Il s'agit de prôner une vision du monde spécifique à la nuit sous une veine : écologique (jeter ses bouteilles, ne pas laisser de déchets dans les endroits fréquentés, éteindre les vitrines commerciales, etc), sociale (rencontres, entraide, etc) et économique (« être réglo », anti-clientélisme de masse, etc). De même, on l'a vu, le « binge drinking » n'est pas véritablement toléré : il est l'affaire des noctambules occasionnels et/ou débutants, qui ne deviennent plus maîtres d'eux-mêmes rapidement et ne profitent pas de leurs nuits. Le relâchement intensif et furtif est rejeté. Seules les petites transgressions, relatives à l'amusement et peu nuisibles directement, seront légitimées (chanter, crier dans un esprit festif, convivial, décontracté). De la sorte, l'acquisition de gestes efficaces et de comportements légitimes semble nécessaire : la sociabilité, l'amusement et le respect sont les principales valeurs mises en avant.

c) Focus sur les interactions sociales entre noctambules

Cela nous permet de revenir de manière plus focalisée sur les interactions qui peuvent intervenir lors de la rencontre entre noctambules. Elles sont « focalisées » : les noctambules expriment un réel besoin d'aller vers l'autre, de ne pas rester dans un flux anonyme comme en journée. Dans le vocabulaire goffmanien, elles correspondent à une interruption du flux collectif (du droit à la tranquillité de l'autre) par une interpellation qui engage la conversation et/ou sollicite l'attention d'au moins un co-présent. Elles

impliquent une attention cognitive et affective des interactants et une organisation de l'interaction en séquences. Les interactions peuvent être vouées à un amusement, à des relations sentimentalo-sexuelles ou à un intérêt pour la soirée. Les demandes de psychotropes spécifiques (de la drogue surtout) se font de manière discrète, dans des recoins et après une assurance de l'intérêt de l'autre pour le produit.

Alexis : « Mais c'est vrai que la nuit c'est très différent, du coup, alors que dans Paris, quand on croise des gens dans la journée, chacun trace, chacun est dans son monde. Enfin, on est tous proches physiquement, comme dans le métro, mais, il y a une autre distance. Et ça, le soir, ça tombe, on va aller voir quelqu'un, sans avoir de barrières. »

Cependant, il peut y avoir des « malaises dans l'interaction » entre noctambules. Ceux-ci correspondent à un moment où un noctambule ne respecte pas sa place sociale. En fait, la plupart des interactions se passent sans problème et sur le ton de la rigolade, d'après les enquêtes. Mais, certaines peuvent se transformer en « embrouilles » qui sont dues à des rapports de sexe. Les interactions conflictuelles entre filles ont lieu à cause d'un prétendant sentimental. Par exemple, Laurence déclare : « *Les groupes de filles, elles se fracassent la gueule avant le Platinium [une discothèque], par exemple. [...] Elles sont toujours en train de se frapper parce qu'il y en a une qui a regardé l'autre de travers. Elles ont entre 15 et 18. [...] L'autre fois, elles se sont jetées à 8 sur une meuf.* » Mais, ces conflits peuvent également avoir lieu quand un noctambule interpelle une noctambule pour un rapport sexuel ou sentimental. Ainsi, Laurence nous dit : « *Le truc que j'adore c'est à Paris, à Chatelet, tu as un mec qui t'aborde : « Hey, mademoiselle, mademoiselle, mademoiselle », au bout d'un moment, tu n'en peux plus, tu lui demandes : « Quoi ? – Tu pourrais me donner ton 06 ? – Non. – Connasse, salope, va te faire foutre sale pute ». Ah c'est sûr que le mec, il va vachement avoir mon 06 (rire).* » Donc, les interactions conflictuelles - autour de rapports sociaux de sexe - sont basées sur des rapports de domination. Le codage masculinisé du noctambulisme semble avoir un effet sur les pratiques sociales des noctambules. Une fatigue identitaire conduit certaines femmes à incorporer cette domination, alors que d'autres vont définir de nouveaux codes : se séparer des noctambules-hommes (en s'accompagnant elles-mêmes la nuit) ou se faire sa place. Notons que les interpellations conflictuelles semblent être moins courantes entre hommes, mais, se finir plus violemment physiquement.



Pour sortir de ces conflits, les noctambules peuvent emprunter trois voies (A. Hirschman, 1970) : *exit* (fuite), *voice* (réponse forte et contre), *loyalty* (acceptation : hochement de tête, etc ; réponse sympathique). Ainsi, un apprentissage de la gestion de conflits est effectué par les noctambules pour éviter d'arriver à la violence physique, tel que nous le décrit Béatrice : « A Aubervilliers, à 3 heures du matin, même sur le boulevard, des fois, il y a des gens qui font chier. Bon, après, en général, ça se passe très bien. Mais bon, juste, je trouve qu'il faut savoir gérer. [...] Il y a toujours des gens qui vont te faire chier mais ce n'est pas trop galère au fond. Tu marches et puis voilà, ils ne vont pas te courir après. Mais, tu vois, après, il y a des filles qui vont répondre : « Mais, comment tu parles » et tout, c'est chiant. [...] Ca ne finit jamais par se taper, mais, ça finit par 3 heures de galère où tout le monde hurle et tout. » De son côté, Sandra nous raconte comment elle arrive à gérer un conflit par le dialogue. Elle montre un faux intérêt, cache son angoisse et l'envie expresse de se débarrasser du noctambule non-désiré : Sandra : « J'ai un don pour repousser de façon sympa. Quand je n'aime pas. Un mec m'a abordé une fois, un ami lui avait donné quelque chose et il voulait me l'offrir. Si tu refuses son cadeau, il te traite de salope. J'ai dit que je ne voulais pas d'un truc volé. [...] Mais s'il est agressif, mieux vaut ne pas répliquer. S'il voulait, il pouvait me pousser dans l'eau. [...] Il voulait m'offrir une Tour Eiffel, son ami la voulait, je lui ai dit de la lui offrir car l'amitié vaut plus chère que l'amour. » Donc, pour gérer ces conflits, les noctambules doivent acquérir des codes. La fuite est la voie la plus simple par la différence de vitesse entre un noctambule « posé » et les autres qui marchent. Mais, les noctambules confirmés jouent sur la corde raide entre la sympathie et le détachement de l'interaction.

Béatrice : « *On a déjà eu des soucis. Genre, une fois, on a eu une agression quand on était posé au Parlement [de Rennes]. [...] Donc, on n'était que les filles, sauf qu'il y a deux garçons, un peu chelous, qui s'approchaient de nous. En fait, on les avait vus arriver mais on n'avait rien dit et d'un coup ils ont essayé de nous voler. Sauf que nous, on les avait déjà vu, donc, on a des potes qui ont sauté sur leurs sacs, les garçons sont revenus en courant, il y a eu une baston générale. [...] Tant qu'on ne vient pas m'embêter, moi, qu'on ne mette pas de bordel sur mes affaires à moi, ça va. [...] Je fais comprendre aux gens qu'il ne faut pas venir m'embêter. »*

d) Les formes d'appropriation socio-spatiales

Enfin, la liberté nocturne s'exprime au niveau de l'investissement de certains espaces publics. Cette appropriation est marquée ; les noctambules écrivent leurs trajets en laissant des traces brûlantes de leur passage. Par exemple, certains sortent la nuit avec l'idée de taguer pour donner une autre manière de voir la Ville. Nous pouvons également noter des odeurs d'urine (non citées lors des entretiens car ce sont des activités « impures ») et d'alcool. Les noctambules se servent de caniveaux ou d'entrées de magasins comme « vomissoirs », de murs et recoins comme urinoir, etc. Enfin, une quantité de déchets est accumulée, par les noctambules, due à la législation obligeant à la fermeture à 02h du matin des bars, à Paris. Ces traces sont des « marqueurs », soit des actes ou des dispositions qui permettent de revendiquer une partie d'un territoire (E. Goffman). Ce sont des moyens de repousser l'autre, de le tenir éloigné de la vue, du contact. Ils permettent de former un entre-soi et de se protéger. Les marqueurs « frontières » permettent de séparer le territoire des noctambules de celui des non-noctambules. Pour illustration, au niveau des terrasses d'établissement, passer le seuil d'une terrasse implique de devenir client, de commander un verre. A l'inverse, les clients qui sortent du bar peuvent devenir des noctambules ou rester clients – s'ils fument simplement une cigarette -. Donc, les noctambules font de l'espace un espace réservé par leur occupation physique, sociale et symbolique (des fétiches, une Histoire, spécifiques à ce territoire). En créant de tels points de repère dans la nuit, ils créent un sentiment *secure*.



Figure 15 : « La place Saint-Anne après le passage des noctambules », Rennes, 2011



Figure 16 : « Noctambules assis vers 03 heures », Paris, 2012

Ces créations d'usages permettant aux noctambules de se souvenir. Cela résulte en une « image » faite de rencontres et/ou activités marquant l'appropriation d'un lieu. Un souvenir de Samir est éclairant : « *Ca se passe à la Basilique du Sacré-Coeur. Place du Tertre également, où j'ai des amis qui se sont fait arrêtés en train de taguer au-dessus d'un arrêt de bus. C'était très drôle. C'est l'image de la soirée, tu restes sur ta faim à chaque fois. Après, tu te fais une image de la soirée, une image globale.* » Nous pouvons considérer – avec D. Boullier – qu'il s'agit d'une recherche de l'événement dans l'événement même de sortir. Par exemple, le fait que la police ou les pompiers viennent est une forme d'événement dans l'événement : les noctambules ne sont pas sortis pour rien. L'événement est alors un passage de l'attente (l'agrégation de publics différents), à la validation de la nécessité de sa présence (ou *blue note* : l'événement), au fait de revivre l'événement et de valoriser sa présence la nuit. Ainsi, les noctambules donnent du sens à leurs pratiques, ils les justifient par des arguments de type logique (la majorité des étudiants boivent, donc, je bois ; les gens qui se plaignent du bruit n'ont qu'à ne pas habiter ici), à des arguments du type sociologique (B. Malgorn à Rennes – ex-préfète de la région Bretagne - suivait la politique répressive instituée par M. Sarkozy alors Ministre de l'Intérieur), à des arguments de type axiologique (les adultes ne nous comprennent pas, nous n'avons pas d'emploi, nous avons peur de l'avenir donc nous buvons et faisons la fête pour oublier) et à des arguments de type technique avec une gestuelle du corps et du visage spécifique. Le sentiment d'appropriation de la Ville joue un rôle identitaire : la nuit permet aux noctambules de se dévoiler à eux-mêmes. Ceux qui la refusent, refusent une part d'eux-mêmes. Ils refusent d'emprunter l'avenue sombre de la conscience. Le fait de sortir, de prendre des psychotropes, etc, permet d'apprendre à se connaître en allant vers l'autre – l'altérité étant le miroir de soi -. Mais, pour ceux qui se relâchent complètement la nuit, il s'agit d'une forme de fatigue identitaire (A. Ehrenberg).

Sandrine : « Une fois j'ai dormi au Parlement. On a trouvé dans une rue un canapé, on l'a cherché, on l'a ramené, c'était en été, et, en fait, je n'avais pas prévu de rester toute la nuit là bas puis, au final, on a dormi sur le petit canapé, on était sept-huit, on était serré et puis on s'est réveillé le lendemain et on est rentré chez nous, pépère ».

Conclusion :

Pour conclure, le « noctambule » type n'existe pas, il s'agit davantage d'une disposition au noctambulisme qu'un état statique et objectif. Il consomme l'espace public en utilisant les ressources offertes par la ville. Cependant, le « noctambulisme » correspond à un espace-temps spécifique, ainsi, une certaine rupture est opérée avec les modes de vie diurnes ; il permet d'apporter une lecture nouvelle de la ville, marquée et défendue par des formes d'appropriation/désappropriation éphémères. Ces dernières sont conflictuelles de par les diverses définitions de territorialités et d'historalités mises en concurrence, d'où une dichotomie ville diurne/ville nocturne. A. Honneth promeut une société où aucun ne devrait faire l'expérience du mépris, du déni de reconnaissance. Les problèmes moraux sont envisagés sous l'aune d'une lutte pour la reconnaissance.

a) Les formes de reconnaissance juridico-politique

La reconnaissance consiste en une identification cognitive sur la place publique. Les jeunes noctambules sont visibles et les médias ne font qu'accentuer cette visibilité. Ils font peur, il est d'ailleurs envisagé de déplacer leur espace public festif. Sur l'espace public nocturne, la rencontre intergénérationnelle se fait sur deux pans : certains adultes saluent ces jeunes noctambules et échangent quelques mots, cependant, beaucoup les ignorent, pressent le pas et si ces salutations ont lieu, elles sont le fruit d'une obligation morale, mais, pas d'une légitimation sociale. Seulement, il apparaît simultanément que les jeunes noctambules soient nécessaires à l'attractivité d'une ville. Ajoutons que l'ensemble du peuple de la nuit n'est pas reconnu comme citoyen à part entière. La dimension de consommateur prend le pas sur le « droit à la ville » défini par la Charte urbaine européenne du 18/03/1992. Les droits en termes de logement et de santé sont respectés (sauf pour les plus démunis). Les droits à la sûreté et à un environnement sain et non pollué ne sont respectés qu'en partie. Et, les droits à la mobilité, à l'emploi, aux sports et aux loisirs, à la culture, à un environnement physique de qualité, etc, ne sont pas respectés : il y a un trou horaire dans les transports publics la nuit, l'offre d'emploi est limitée la nuit, les établissements de loisirs sont parfois très sélectifs à l'entrée en termes financiers et culturels, la rue n'est pas nettoyée en début de soirée, etc. Ces jeunes ont, donc, tendance à prendre d'eux-mêmes les droits qui leur sont refusés.

b) Les formes de reconnaissance éthique

La nuit urbaine est aussi le lieu d'affrontements pour une reconnaissance culturelle. Elle est un véritable espace de revendications identitaires. Cette reconnaissance éthique est le fruit de la dialectique entre contribution et rémunération à la productivité socio-économique. Mais, les jeunes noctambules sont porteurs d'une véritable lutte contre la société hyper-moderne. En effet, ils sont placés en situation d'incertitude face à leur avenir. L'accompagnement social est en déficit pour les étudiants, ils doivent faire face à des problèmes de logements, d'approvisionnement (les « restos du cœur » ne désemploient pas et la part des jeunes y augmente), de mobilité, soit des besoins primaires et, du côté des jeunes travailleurs, les mêmes problématiques se retrouvent avec un taux de chômage élevé (et ce, même pour les plus diplômés), des emplois précaires et des conditions de vie défavorables ne permettant pas d'envisager un accès à la propriété et à la vie de famille de manière sereine. L'effet pervers est que cette non-contribution subie est un facteur de non-reconnaissance et, donc, d'une stigmatisation des jeunes considérés comme fainéants, assistés et tout juste bons à boire de l'alcool. Mais, la reconnaissance, par les pouvoirs publics, de leur rôle économique, social et culturel pourrait être un premier pas vers le désamorçage de conflits.

Par conséquent, les mutations sociales contemporaines ont ouvert la voie à des conflits culturels chroniques en faisant émerger la question des valeurs et celle de l'individualisation croissante des styles de vie. Il est alors envisagé une solidarité sociale post-traditionnelle comme à-venir possible si aucune des trois sphères de reconnaissance (de la théorie de la justice honnethienne) ne fait défaut. Ainsi, il peut paraître intéressant de soulever les phénomènes de coopération et de compassion : sans empathie ou morale, le social s'effondre, la vie de groupe n'est plus.

Indications bibliographiques :

ADRENALINE, « Cahiers de doléances sur la gestion publique de la fête », Rennes, 2005

BECKER, H., *Outsiders*, Paris : éd. Métailier, 1964

BERTHET, M-A, NADA, E., « Voyage au bout de la nuit. Rapport de synthèse », Genève, 2010, 114 pages

BONNY, Y., « Les pratiques festives nocturnes dans les espaces urbains centraux », programme de recherche MAGIE, Eso-Rennes, 2010

BORDES, V., « Espaces publics, espaces pour tous ? », in *Espaces de la jeunesse, espaces publics*, Rennes, 2006

BOUDON, Raymond, *L'idéologie, ou l'origine des idées reçues*, Paris : Fayard, 1986

BOULLIER, D., *La ville événement*, PUF, 2010

BRODY, J. (dir.), *La rue*, Presses universitaires du Mirail, 2005

- CANTABOUS, A., *Histoire de la nuit (XVII-XVIIIème siècles)*, Paris : Fayard, 2009
- CAREIL, B., MOREAU, C., « Actes du colloque : Fête(s) et horaires nocturnes », Rennes, 2008
- DANIC, I., « Investissements ordinaires de l'espace d'un quartier périphérique par les adolescents : une conflictualité sans mobilisation », in Y. Bonny et al. (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux*, PUR, 2011
- DDASS-ESSONNE, « Bruits de voisinage. Guide de traitement des plaintes », janvier 2002
- GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, tomes 1 et 2, Les éditions de minuit, 1973
- GWIAZDZINSKI, L., *La nuit, dernière frontière de la ville*, Paris : Aube, 2005
- HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*, éd. Cerf, 2002 (éd. allemande de 1992)
- HONNETH, A., « Visibilité et invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance », in *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004
- HOSSARD, N., JARVIN, M. (dir.), « *C'est ma ville !* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmattan, 2005
- HOVLAND, C., JANIS, L., KELLEY, H., *Communication ad persuasion: psychological studies of opinion change*, New Haven: Yale University Press, 1953
- Mairie de Paris, « Les nuits de Paris. Etats généraux », Paris, 2010, 71 pages
- MOUCHTOURIS, A., *Les jeunes de la nuit. Représentations sociales des conduites nocturnes*, éd. L'Harmattan, 2003
- NOEL, F-J-M, *Dictionnaire de la fable ou mythologie grecque, latine, égyptienne (volume 2)*, Paris : Le Normant, 1801
- PERIANEZ, M., « Vous entendez-vous entre voisins ? De la signification des bruits, retour sur trente ans de recherche », in *Espaces et sociétés*, 2003, n°115, Ambiances et espaces sonores, pp. 147-165
- PHILO, G., *Seeing and believing. The influence of television*, London: Routledge, 1990
- SIMMEL, G., *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Herne, 2007

Questions/réponses :

Opérez-vous une distinction entre investissement privé des lieux et public, dans le sens où les fêtes privées bourgeoises sont moins visibles que les comportements dans l'espace public qui, eux, sont mis en lumière ?

C'est une question intéressante et qui permet de discuter la notion de limite/frontière/seuil. En fait, en urbanisme et aménagement, nous avons tendance à éviter d'utiliser cette distinction privé/public qui ne nous semble pas opérante : un camp de Roms dans une forêt consiste en une appropriation (au sens de rendre sien, propre à soi) d'un espace qui est public à l'origine. En ce qui concerne les noctambules, les contacts entre les fêtards postés à un balcon et les noctambules sur le trottoir tend également à remettre en cause cette distinction, en termes d'accessibilité visuelle et auditive. En fait, je préfère – avec J. Monnet - opérer une distinction en termes d'intime/parrochial/anonyme. Ainsi, l'intime peut avoir lieu dans l'espace public (cas des Roms en forêt) et l'anonyme peut avoir lieu dans un espace privé (cas d'un centre commercial). Entre les deux, se situe ce parrochial, cet interstice, une forme d'hybridation entre l'intime et l'anonyme, lié à des phénomènes d'interconnaissance mais pas de reconnaissance. Dans ma recherche, je suis tenté de parler d'espace public (catégorie administrative et usuelle en urbanisme). Cependant, mes entretiens me permettent de remettre en cause cet énoncé pour comprendre comment sont publicisés les espaces fréquentés (quelle que soit leur nature), et de déplacer ainsi la frontière entre bar et rue, via la terrasse (par exemple).

Par rapport à la question des classes sociales, bien entendu, l'élite sociale peut se permettre de cacher ses pratiques festives, avec la création de lieux spécifiques (clubs, etc). De même, certains noctambules ne peuvent pas se cacher pour leurs pratiques festives, sont « obligés » de se soumettre au regard de l'Autre du fait de logements trop petits (le marché locatif à Paris est très prohibitif), de la volonté d'une autonomisation (par rapport aux parents, pour les adolescents qui vivent sous le toit familial) et, également, du fait du coût élevé (surtout à Paris) de passer toute une soirée dans des bars et autres établissements de loisir nocturne. Cependant, ma recherche tant à montrer que les frontières entre classes sociales (ou origine sociale) tendent à s'estomper en certains lieux et moments nocturnes, surtout pour la pratique du noctambulisme : les discothèques sont fréquentées en grande partie par des jeunes ouvriers, la rue et les parcs sont investis par des doctorants aussi issus de milieux aisés, les « rave party » sont organisées par des individus issus de la classe bourgeoise, etc. Néanmoins, je n'étudie pas spécifiquement les lieux réservés à une élite, sélectifs à l'entrée ou autres établissements de loisir, mais, ce qu'il se passe dans ce que les noctambules considèrent être l'espace qu'ils publicisent.

L'idée d'une catégorisation via le terme « noctambule » pourrait être dangereux et amener à la stigmatisation de cette catégorie ?

Effectivement, il est aisé de passer de la nomination d'un groupe, à sa classification puis à sa stigmatisation sous prétexte de la transgression d'une norme établie par d'autres, étant alors entrepreneurs de morale. Cependant, ce n'est pas l'objectif d'une recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agit d'analyser, pas de juger et, quelque soient les

précautions prises, les résultats peuvent toujours être détournés par des individus malveillants.

Néanmoins, la classification, la construction d'une catégorisation est nécessaire au travail anthropologique. Il s'agit d'une manière de penser, d'un moyen de dépasser la diversité et variabilité individuelle en opérant des choix, en sélectionnant des critères situationnels suffisamment opérant pour rendre une catégorisation en types qui soit solide. Je ne pense pas en être à ce point là aujourd'hui, je suis encore en tout début de thèse. Mais, c'est une manière, aussi, de transmettre un message au lecteur/auditeur, de pouvoir lui expliquer le phénomène social et monter en généralisation.

J'ajouterais que le terme « noctambule » est utilisé et présent dans le discours des journalistes et institutions, moins dans celui des noctambules. Il convient alors d'effectuer un travail sémantique pour éclairer ce qu'il se cache derrière ces termes. Ainsi, il y a un poids de cette catégorie dans la réalité, pour autant, je ne pense pas que les « noctambules » forment une communauté, au sens d'un sentiment d'appartenance à un groupe de « noctambules ».